



Objet : Relevé de conclusions du groupe de travail QUELLES PRESSIONS SUR LES ESPECES ET HABITATS MARINS ? - Baie de Saint-Brieuc Est et Cap d'Erquy Cap Fréhel.

Lieu : visio ZOOM

Date : 28 janvier 2022 - 14h00-17h15

Rédacteurs : Olivier ABELLARD, Sven MELLAZA, Pauline BLANCHARD



Documents support du groupe de travail

La présentation et les rapports détaillés sont accessibles ici :

- pour la baie de Saint-Brieuc Est : <http://saint-brieuc-est.n2000.fr/espace-d-echanges/reunions-de-concertation/groupes-de-travail>

- pour le Cap d'Erquy cap Fréhel : <http://cap-erquy-cap-frehel.n2000.fr/espace-d-echanges/reunions-de-concertation/groupes-de-travail>

Participants :

Prénom	Nom	Fonction	Structure
Gaël	GAUTIER	Directeur	AL LARK
Bernard	CADIOU	Référent scientifique avifaune	Bretagne vivante -SEPNB
Dominique	DELAMOTTE	Maitre de Port -Saint Cast	CCI 22
Nolwenn	HAMON	Chargé de mission ARP	CRPMEM Bretagne
Servane	LE CALVEZ	Chargée de mission	CDPMEM 22
Caroline	LE SAINT	Chargée de mission	Comité régional conchyliculture Bretagne nord
François	LANG	Chargé de mission environnement	Dinan Agglomération
Grégoire	KUNTZ	Adjoint au maire - environnement	Commune de Hillion
Isabelle	HELLEU	Chargée opérations environnementales	Commune de Plérin
Michel	BLAIN	Représentant	Vivarmor Nature
Magali	LECLERCQ	Chargée de mission Politique maritime intégrée environnement marin	DML des Côtes d'Armor
Ophélie	LE CLOIREC	Chargée de mission N2000 Baie de Lancieux	DREAL Bretagne
Pierre-Jean	BERTHELOT	Chargé de mission	DREAL Bretagne
Delphine	ELOI	Coordinatrice	GECC
Gérard	MAUGER	Vice-président	GECC
Yannick	SALAUN	Chargé d'affaires Projet de territoire - Parc éolien de Saint Brieuc	IBERDROLA (projet Ailes Marines)
Éric	FEUNTEUN	Directeur	MNHN - station marine de Dinard
Adrien	LAMBRETCH	Chargé de mission PNA Puffin des Baléares	OFB
Pauline	BLANCHARD	Chargée de mission N2000 Mammifères marins	OFB - Délégation de façade atlantique
Olivier	ABELLARD	Chargé de mission N2000 oiseaux marins	OFB - Délégation de façade atlantique

Sven	MELLAZA	Chargé de mission N2000 habitats marins	OFB - Délégation de façade atlantique
Geoffrey	FERRANDIN	Chargé de mission déchets mytilicoles	Pays de Saint Brieuc
Tristan	DI MEGLIO	Chargé de mission Mer	Planète Mer
Alain	PONSERO	Conservateur de la RNN St Brieuc	Réserve naturelle nationale de Saint-Brieuc
Anthony	STURBOIS	Chargé de mission Scientifique	Réserve naturelle nationale de Saint-Brieuc
Morgane	OISEL	Chargée de mission	Saint-Brieuc Armor agglomération
François	DAVID	Direction Eau et Assainissement/Bassin Versant	Saint-Brieuc Armor agglomération
David	ETIENNE	Technicien Rivière	Saint-Brieuc Armor agglomération
Aurélien	PIERRE	Chargé de mission	Syndicat mixte Grand site cap d'Erquy-cap Fréhel
Yves	GAUTHIER	Représentant	UNAN
Pierre	THIRIET	Chargé de recherche	UMS Patrinat - station marine de Dinard
Franck	DELISLE	Directeur	VivArmor Nature
Rose	GABORIT		DREAL
Anaïs	GUERIN	Responsable Environnement et Foncier – CAN – Groupe ROULLIER	CAN/UNICEM

Excusés

Karine	LAU-BEGUE	Directrice du projet de raccordement offshore de Saint Brieuc	Réseau de Transport d'électricité
Cevina	PELLOUIN	Chargée de mission dev durable et sports de nature	Comité régional Olympique et sportif de Bretagne - CROS
Thomas	DUBOS	Chargé de mission scientifique	Groupe mammalogique breton

Objectifs du GT

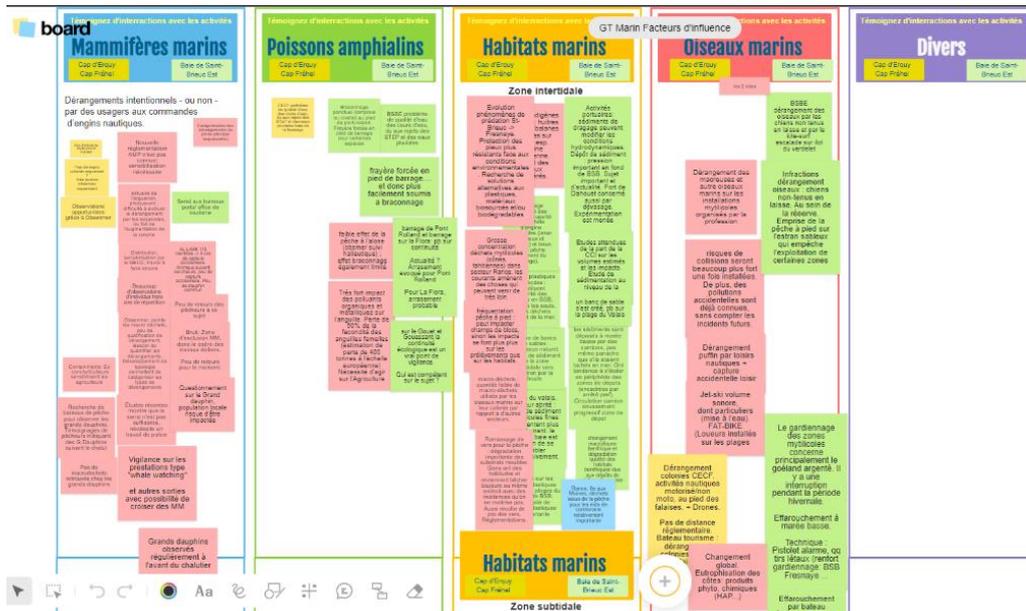
Identifier et hiérarchiser collectivement les principales pressions et pratiques liées aux activités humaines qui sur ces deux territoires N2000 génèrent des impacts sur les habitats et espèces marines. Ce travail permettra d'orienter la stratégie (définition des objectifs opérationnels et identification des actions à engager) pour chacun des sites Natura 2000. Quatre ateliers ont été organisés : Habitats marins, Oiseaux marins, Amphihalins et Mammifères marins.

Modus Operandi de ce GT

- Rappel des pressions potentielles/habitats et espèces
- Questionnaire sur les principales pressions et activités à considérer : hiérarchisation collective en fonction de l'information locale et du ressenti personnel
- Discussion sur les résultats et localisation sur le territoire des impacts connus.

Outils

- Participer à la réunion Zoom <https://ofb-fr.zoom.us/j/92826360151>
- Enregistrement des échanges : <https://app.klaxoon.com/join/QAFFHAD>



- Identification des zones impactées : <https://umap.openstreetmap.fr/fr/>

1-Atelier Oiseaux marins

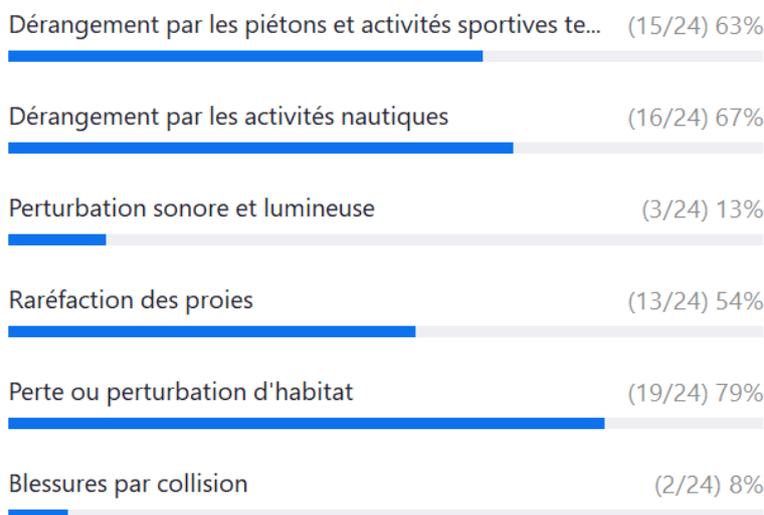
Résultat du questionnaire : Perception par les acteurs du GT des principales pressions et activités générant un impact sur les oiseaux marins.

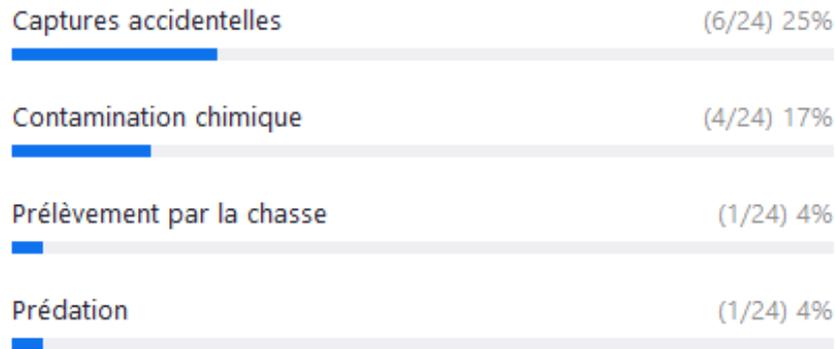
Oiseaux marins

Sondage | 2 questions | 24 sur 29 (82%) a/ont participé

1. Quelles sont les principales pressions pesant sur les oiseaux marins ? (Choix multiple) *

24/24 (100%) a/ont répondu





2. Identifier les principales activités humaines responsables de ces pressions sur les deux sites N2000 (Choix multiple) *

24/24 (100%) a/ont répondu



Toutes les pressions mentionnées sont citées au moins une fois. Perte ou dégradation d'habitat et dérangement sont les pressions perçues comme étant les plus impactantes localement par les participants au sondage. Les activités de sports et de loisir sont perçues comme les vecteurs principaux de ces pressions.

1. Dérangement

Plusieurs sources de dérangement sont mentionnées. Notamment par les activités récréatives.

Les oiseaux sont dérangés par les **chiens non-tenus en laisse**. Des infractions sont d'ailleurs constatées dans la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc où les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse. Ce dérangement est également observé dans l'estuaire de l'Islet.

Les **kite-surfs** sont aussi particulièrement dérangeant pour l'avifaune, sur le site Baie de Saint-Brieuc Est.

L'escalade sur l'îlot du Verdelet est un problème sur ce site, surtout en période de nidification.

L'emprise de la **pêche à pied** sur l'estran sableux limite la surface d'habitat disponible pour l'avifaune.

Des dérangements volontaires d'oiseaux marins sont constatés près des installations mytilicoles. Le **gardienage des zones mytilicoles** concerne principalement le goéland argenté. Des tirs d'effarouchement sont donc menés pour limiter la prédation par les Goélands sur les parcs, à marée basse. Des allées et venues de bateaux autour des concessions sont aussi organisées par les professionnels pour éloigner les oiseaux. Le dérangement ne concerne pas que les Goélands mais atteint les macreuses aussi. Il y a une interruption pendant la période hivernale. Cette pression concerne la baie de Saint-Brieuc et la baie de la Fresnaye. De nouveaux moyens de protection des zones conchyliques sont à venir.

Le Puffin des Baléares, espèce en danger critique d'extinction, est soumis au dérangement par les **activités de loisirs nautiques**.

Les **Jets-skis** entraînent d'importantes perturbations sonores. Des loueurs proposent de la location dans et autour du site, et des particuliers possèdent des jet-skis et les mettent à l'eau.

Les **Fat-bikes** (vélos à gros pneus à assistance électrique) se développent et pourraient devenir un problème. Des loueurs sont installés sur les plages.

Les **activités nautiques** de manière générale, qu'elles soient motorisées ou non, peuvent générer du dérangement lorsqu'elles passent au pied des falaises du Cap Fréhel en période de reproduction. Il n'y a pas de distance réglementaire. Les bateaux de tourisme fréquentent la zone et sont susceptibles de déranger les oiseaux sur les falaises.

Les **drones** en survol au-dessus des falaises sont aussi source de dérangement.

Des activités comme le **géocaching** sur les zones de falaises fréquentées par les oiseaux marins peuvent également entraîner du dérangement de l'avifaune et une dégradation des habitats. Elle entraîne aussi une prise de risque et de l'insécurité pour les participants.

1. Prélèvement – Effarouchement/Tir létaux

Sur les concessions conchyliques, l'équipe de gestion de la RNN signale le dérangement des macreuses et autres oiseaux marins sur les installations mytilicoles organisées par la profession.

Le CRC explique que le gardienage des zones mytilicoles concerne principalement le goéland argenté et qu'il y a une interruption pendant la période hivernale. Pour les tirs létaux, un quota de 50 individus est autorisé pour l'ensemble du département des Côtes d'Armor.

L'activité de chasse sur le DPM apparait elle comme une activité marginale. Le volume des prélèvements reste toutefois à expertiser.

2. Captures accidentelles

A. Lambretch explique que le Puffin des Baléares peut faire l'objet de captures accidentelles dans des **engins de pêche, professionnels comme de loisir**. Servane le Calvez évoque le démarrage du Programme Carri 3P qui aura pour objectif de mesurer les interactions réelles en Baie de Saint Brieuc

3. Collisions

L'UNAN estime que le projet de parc éolien sera très impactant. La photoattractivité des **éclairages** sur les éoliennes augmentera ce risque.

4. Perturbation d'habitat :

Peu d'habitats sont préservés en dehors des falaises. Cependant, trop peu de contrôles des projets sont effectués et on constate des **infractions locales**. L'équipe de la RNN signale une forte emprise de la pêche à pied sur l'estran sableux qui empêche l'exploitation de certaines zones par les oiseaux pour leur alimentation.

5. Contaminants :

E. Feunteun rappelle que le **changement global** est à considérer comme une pression importante, si ce n'est la principale.

Ceci dit, l'altération de la qualité de l'eau (**eutrophisation** des côtes, **pollution par les produits phytosanitaires, par des contaminants chimiques...**) impacte tout l'écosystème marin.

Des pollutions accidentelles autour du **projet de parc éolien** en baie de Saint-Brieuc ont déjà eu lieu. Des incidents futurs similaires sont à prévoir.

On observe une bioaccumulation des contaminants via le réseau trophique. Les micro-algues sont impactées par le cocktail de **contaminants chimiques**, ce qui induit un changement des communautés (notamment des algues rouges). Ceci contribue à l'augmentation de la température de l'eau.

En parallèle, il faut noter que des observations surprenantes sont faites. Par exemple, malgré le réchauffement climatique les populations d'alcidés (Pingouin Torda et Guillemot de Troïl) a priori en limite sud de leur aire de répartition sont pourtant en augmentation sur les colonies du Cap Fréhel.

2-Atelier Habitats marins

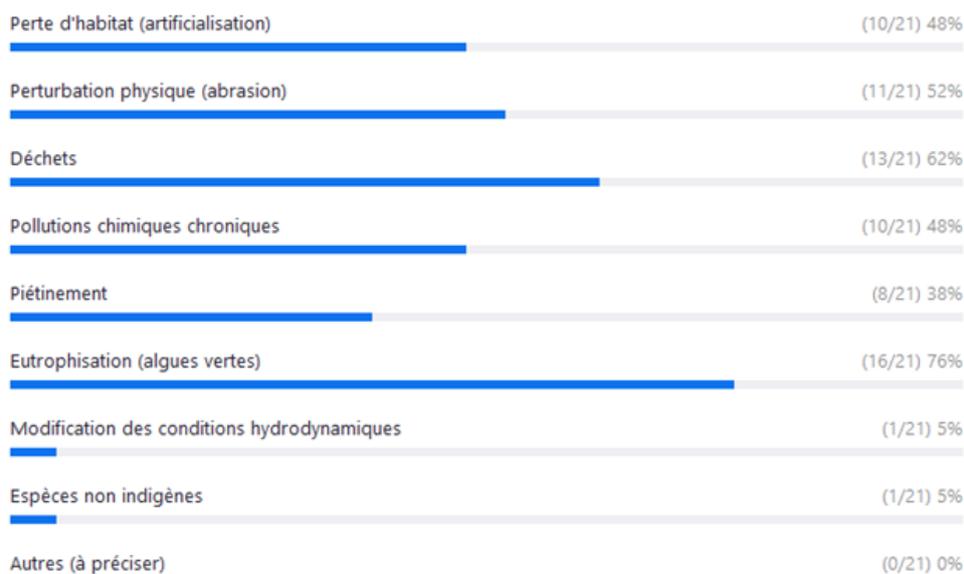
Résultat du questionnaire : Perception par les acteurs du GT des principales pressions et activités générant un impact sur les habitats marins.

Habitats marins de l'estran (balancement des marées)

Sondage | 2 questions | 21 sur 30 (70%) a/ont participé

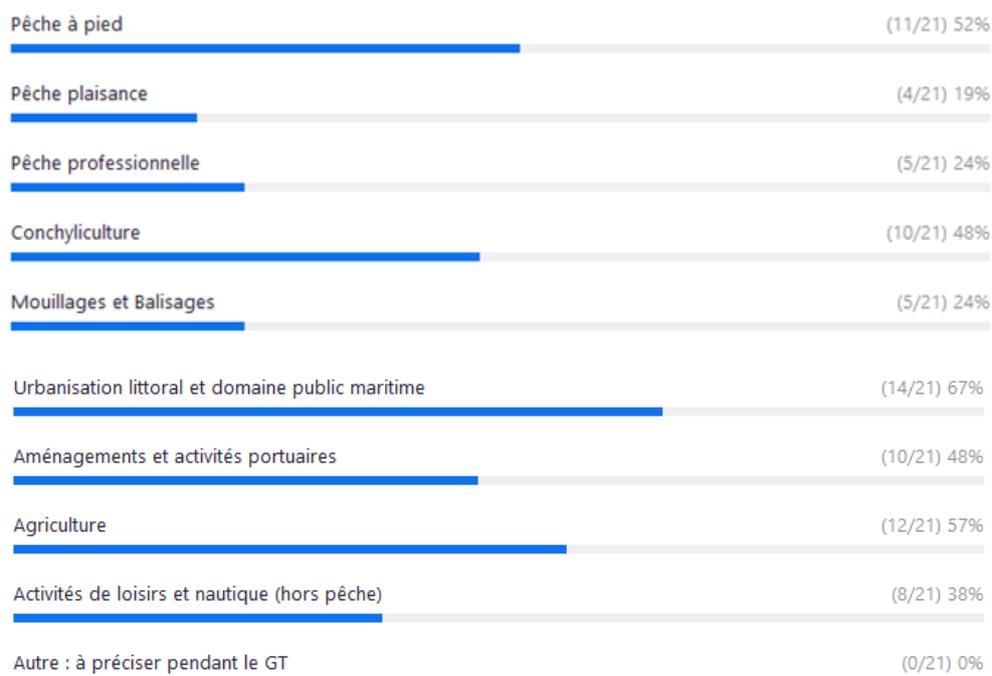
1. Quelles sont les principales pressions dans les sites N2000 (Choix multiple) *

21/21 (100%) a/ont répondu



2. Quelles sont les principales activités responsables dans les sites N2000 (Choix multiple) *

21/21 (100%) a/ont répondu



Sur l'estran, l'eutrophisation et les déchets sont perçus comme les pressions les plus impactantes par les participants au GT. L'urbanisation littorale, l'agriculture, et les activités récréatives comme la pêche à pied, seraient les plus contributives à ces pressions.

Pour les habitats subtidaux (constamment immergés), les principales pressions ressenties sont la perturbation physique par abrasion, le changement d'habitat, notamment par la crépidule et la présence de déchets. Les activités associées à ces pressions sont la pêche professionnelle, pêche de plaisance, les activités portuaires et les travaux maritimes.

Habitats Intertidaux

1. Perturbation d'habitat

François Lang et Franck Delisle indiquent que le ramassage de vers pour la pêche, pratique en développement, induit une dégradation importante des substrats meubles. Certains pratiquants ont des habitudes et reviennent bêcher une surface importante toujours au même endroit avec des incidences non maîtrisées. Développement également de l'activité professionnelle avec des engins de pêche permettant de creuser profondément. Réglementations en place, mais difficile à appliquer, l'obligation de reboucher les trous par exemple, parfois mal comprise. La fréquentation de pêcheurs à pied croissante peut impacter les champs de blocs, par retournement sans remise en place des blocs (sur Le Verdelet par exemple). Des actions de sensibilisation sur les bonnes pratiques sont en place.

Un banc de sable s'est créé au niveau de la plage du Valais en partie par processus naturel, et créé un secteur abrité : les dépôts de sédiments accélèrent la sédimentation des particules fines, de fait le fond de baie est en train de se combler progressivement. La thèse de Kalil Traoré va apporter des éléments sur l'évolution sédimentaire de la baie.

2. Sédiment de dragage

L'UNAN précise que pour le nettoyage du "bassin des Salines" du port de DAHOUËT, tous les travaux ont été réalisés avec toutes les autorisations Préfectorales avec le suivi de la DDTM. Des capteurs avaient été installés au large du port de DAHOUËT pour mesurer les pollutions accidentelles dues au rejet des sédiments. Aucune pollution n'a été constatée. L'émissaire de rejet des sédiments aspirés et provenant du "bassin des Salines" était trop proche du bassin lui-même. Pour un prochain nettoyage, la buse de rejet devrait être posée plus loin à la sortie du port permettant aux sédiments de partir plus rapidement vers le large afin de se diluer sur une zone plus large, ceci en s'appuyant sur les résultats obtenus par les capteurs.

Morgane Oisel indique la possibilité de questionner également le D.S.T. Patrick LE FLOC'H qui a suivi quotidiennement les travaux à la Mairie de PLENEUF VAL ANDRE.

Pour les sédiments du port du Légué, Anthony Sturbois précise que les sédiments sont déposés à marée basse par camion, donc pas de panache comme lors de clapages en mer. Les tas de sédiments tendent à s'étaler en périphérie des zones de dépôt. Cela engendre plusieurs pressions : tassement via la circulation des camions, envasement progressif de la zone de dépôt et en périphérie, modification sédimentaire et changement de la macrofaune benthique : en 2011 une étude indique une dégradation de la qualité des habitats benthiques. Etude en cours pilotée la CCI des Côtes d'Armor.

3. Déchets

Geoffrey Ferrandin rappelle le constat qu'une part importante des déchets plastiques provient de structures mytilicoles en Baie de Saint-Brieuc (anse Morieux et Yffiniac). Caroline Le Saint (CRC Bretagne Nord) rappelle que les protections des pieux à moules sont plus résistantes aujourd'hui pour faire face aux conditions environnementales. Il est néanmoins prévu des améliorations ; des solutions alternatives aux plastiques, matériaux biosourcés et/ou biodégradables sont en développement.

Pour souligner que les déchets peuvent impacter des zones où l'activité mytilicole n'est pas présente, F Lang évoque une forte concentration de déchets mytilicoles (cônes, tahitiennes) dans le secteur de l'estuaire de la Rance dont il est gestionnaire N2000. Franck Delisle (Vivarmor Nature) indique que l'étude sur les microplastiques dans les plages du fond de la Baie de Saint-Brieuc met en évidence une densité importante de microplastiques.

Habitats subtidaux

1. Perturbation d'habitat

Anthony Sturbois, pilote du programme RESTROPH (thèse validée en décembre 2021), indique un changement taxonomique sur 38 stations subtidales (comparaison des données 1987 aux données acquises en 2019). Il est constaté une dégradation de la fonctionnalité et une diminution des espèces fragiles, dont le maintien nécessite la stabilité de l'environnement benthique. Ce constat de dégradation a été confirmé avec une série plus récente de données acquises via le suivi Rebent (une station suivie de 2005 à 2019 tous les ans). L'hypothèse du changement de l'hydrodynamisme ayant été écartée, l'explication la plus probable de ce changement semble le résultat d'une extension de la zone crépidulée qui a conduit à un déplacement de l'effort de pêche sur ce secteur, auparavant moins exploité par les dragueurs de coquille Saint Jacques.

P. Thiriet mentionne les chaînes de mouillages qui raclent les herbiers. E. Feunteun rappelle les travaux de Jérôme Fournier qui avait réalisé une cartographie des impacts sur les zostères par les activités de pêche. Un phénomène d'abrasion sur les herbiers de la Baie de l'Arguenon ; probablement par des dragues, avait été montré.

P. Thiriet suggère une vigilance sur les grottes sous-marines ; la sur-fréquentation de plongeurs dans les grottes peut avoir un impact. Cela est bien documenté dans certaines façades.

2. Perte d'habitat

Y. Gauthier (UNAN) indique que les 200 forages pour implanter les éoliennes en mer à moins de 16 kilomètres des côtes et à moins de 400 mètres de la zone NATURA 2000 sont une perte d'habitat évidente et une énorme source de pollutions dont personne ne peut encore mesurer les conséquences.

3. Espèces invasives

Nolwenn HAMON indique qu'une étude est prévue prochainement pour évaluer la dynamique des crépidules. Le sentiment est que l'on observerait une tendance à la stabilité voire à la baisse. Éric Feunteun constate qu'en Baie du Mont-Saint-Michel, les bancs sont moins compacts mais plus dispersés dans la baie. La thèse de Caroline Kosteki montre que les fonctions de nourricerie sont diminuées par la présence de crépidules mais que la diversité/dynamique d'invertébrés est très forte avec un changement de fonctionnalité écosystémique. L'effet est manifeste sur les espèces locales : soit les

crépidules recouvrent les habitats (changement de fonctionnalité) soit elle entraîne la création d'un cône d'envasement.

En baie de Saint Brieuc, le programme RESTOPH montre une stabilisation des crépidules entre 1987 et 2019.

Enfin il est évoqué d'autres espèces invasives comme le Wakame (*Undaria pinnatifida*), et la sargasse (*Sargassum muticum*) mais aussi une de balane (genre *Elminius* et *Chthamalus*) et les huitres japonaises en dehors des concessions qui font désormais partie intégrante du paysage.

4. Turbidité

L'évolution de l'envasement entre 97 et 2019 : au sud de la diagonale Saint-Quay-Portrieux -> Pléneuf-Val-André, montre une diminution de l'envasement potentiellement en lien avec les activités de drague.

Pierre Thiriet explique que le milieu rocheux n'est pas épargné par l'augmentation de la turbidité (liée en partie à l'eutrophisation) et conditionne grandement l'étagement des ceintures et de fait les limites inférieures des forêts à *Laminaria hyperborea*. La limite entre infra et circalittoral serait à reconsidérer pour définir l'étagement au vu des observations terrain (20m -> 13m). Grosse question d'une augmentation de la turbidité de l'eau, pas forcément en lien avec la météo.

5. Déchets

Présence de déchets liés à la pêche de loisir (plomb, leurres, lignes, filets, casiers). Certaines zones d'accumulation de déchets divers dues à des gires de courants sont observées. Origine des déchets : beaucoup de filets de pêche amateur et casiers bloqués au fond et actifs pendant longtemps après la perte.

A noter que certains clubs de plongée font des opérations de nettoyage et ramassent énormément de déchets (5m² en 1h à 5 plongeurs proche de Saint-Cast).

On observe moins de déchets de pêcheurs de plaisance le long de la côte.

6. Climat

G. Kuntz (mairie d'Hillion) souligne la réalité du changement global, avec le constat d'une perturbation générale des habitats et un changement des communautés d'espèces de + en + nombreuses : langoustes, poulpes. Il serait intéressant de comparer les deux côtés de la Baie.

3-Atelier Mammifères marins

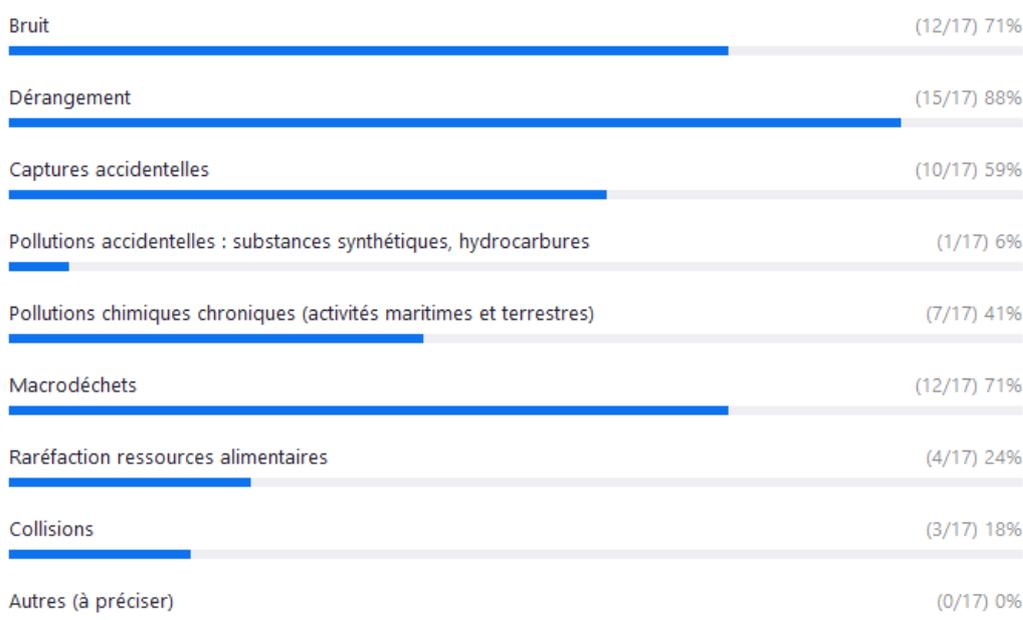
Résultat du questionnaire : Perception par les acteurs du GT des principales pressions et activités générant un impact sur les mammifères marins.

Mammifères marins

Le sondage est terminé | 3 questions | 17 sur 25 (68%) a/ont participé

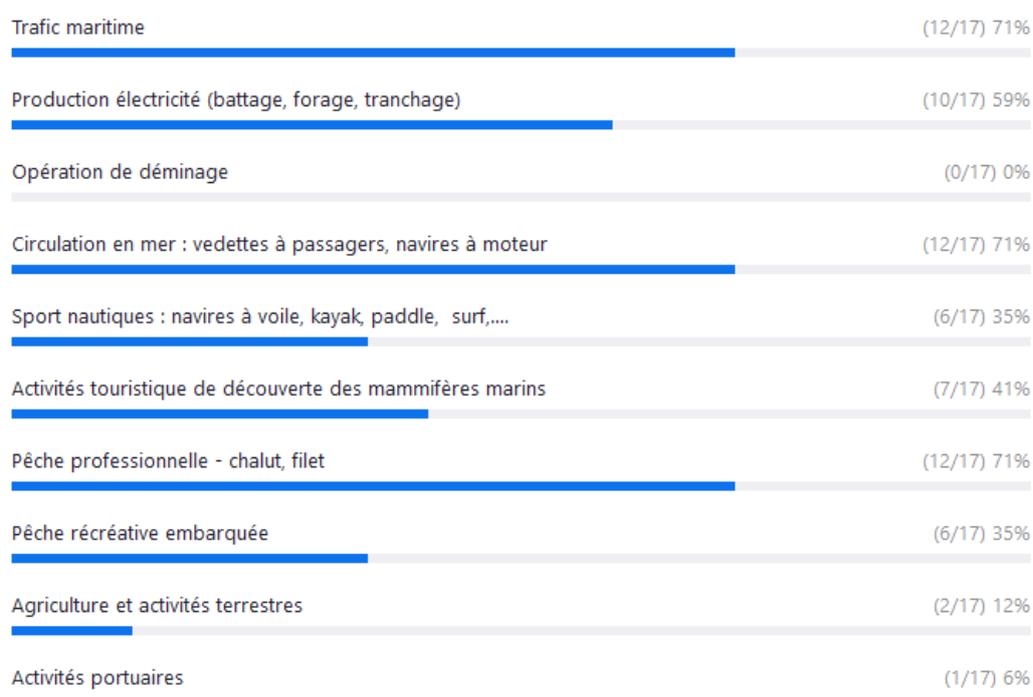
1. Mammifères marins - Cétacés - Quelles sont les principales pressions dans les sites N2000 (Choix multiple) *

17/17 (100%) a/ont répondu



3. Quelles sont les principales activités responsables dans les sites N2000 (Choix multiple) *

17/17 (100%) a/ont répondu



Toutes les pressions mentionnées sont citées au moins une fois. Le dérangement, le bruit et les déchets sont perçus comme les pressions les plus impactantes par les participants au GT. Les activités les plus présentes en mer comme le trafic maritime, la circulation en mer, la pêche professionnelle apparaissent comme le principal vecteur de ces pressions devant les activités récréatives.

1. Dérangement

C'est la principale pression évoquée au cours de cet atelier.

Pour les cétacés, le GECC rappelle que c'est davantage le comportement du pilote que la nature de l'embarcation qui est la cause du dérangement. Un besoin de sensibilisation des acteurs nautiques (plaisanciers, pêcheurs, vedettes à passager, VNM....) est nécessaire ; d'une part concernant le nouveau cadre réglementaire qui interdit dans les aires marines protégées de s'approcher volontairement à moins de 100 m des animaux et d'autre part sur les bonnes pratiques d'approches. Une vigilance sur le possible développement de prestations de « dolphin-watching » est recommandée ; sur des territoires comme le PNM Iroise ou les îles anglo-normandes, le développement de ce type d'activités a été très rapide. Les bureaux des ports et office du tourisme seraient probablement mobilisables pour faire circuler l'information sur les bonnes pratiques d'approche.

Selon les situations, un travail de prévention/contrôle par les services de police de l'environnement peut également s'avérer utile. Sur l'application OBSenMer, le GECC prévoit d'ajouter une fonctionnalité permettant de noter les cas de dérangements avérés par les activités humaines.

Sur les reposoirs de marée basse ou de marée haute des phoques (phoques gris sur les roches de Saint Quay Portrieux évoqués par G. Kuntz et les phoques veaux marins en Baie de l'Arguenon et notamment près du port du Guildo, évoqués par E. Feunteun), les animaux semblent relativement habitués à la présence humaine. La présence quotidienne de kayak sur l'Arguenon l'été semble le confirmer.

A. Pierre (SMGSCECF) indique que certains phoques veaux marins de l'Arguenon ont été accueillis en centre de soins.

2. Déchet

Les données sur cette pression sont collectées lors des campagnes de survol de repérage des mammifères marins (ex : Campagne MEGASCOPE) mais aussi par les associations comme le GECC et AL LARK via l'application OBSenMer. Lors des autopsies de mammifères marins échoués, AL LARK indique ne pas avoir constaté de macrodéchets ingérés par les animaux. En revanche VIVARMOR signale des quantités très élevées de micro-plastiques dans les laisses de mer et qui peuvent perturber les animaux marins.

3. Captures accidentelles

Cette pression semble peu impactante sur le périmètre des deux sites N2000. G. Gautier (AL LARK), membre du réseau national échouage, témoigne de 5 captures accidentelles probables au cours des 115 interventions réalisées par l'association ces 12 dernières années. Ce serait principalement des dauphins communs. N. Hamon (CRPMEM Bretagne) confirme une probable faible interaction sur le Nord Bretagne. Les mammifères marins sont régulièrement observés à côté des navires de pêche (notamment les chalutiers).

4. Bruit

Cette pression est identifiée par certains participants (VivArmor, GECC) ; c'est un ressenti. La littérature scientifique montre toutefois que l'élévation du niveau de bruit peut conduire à l'abandon du site par les mammifères marins (GECC). Cette pression sera documentée au niveau local via un réseau d'hydrophones positionnés autour du projet de parc éolien durant la phase travaux.

5. Contamination/pollution

S'il est difficile d'agir sur les contaminants, E. Feunteun (CRESCO) rappelle toutefois les efforts de sensibilisation fait localement (Baie de la Fresnaye, Frémur) par les conchyliculteurs auprès des agriculteurs pour faire évoluer les pratiques et réduire les apports de substances chimiques depuis les bassins versants. Ce travail doit être encouragé à l'échelle des sites N2000 en lien avec les gestionnaires des SAGE.

4- Poissons Amphihalins

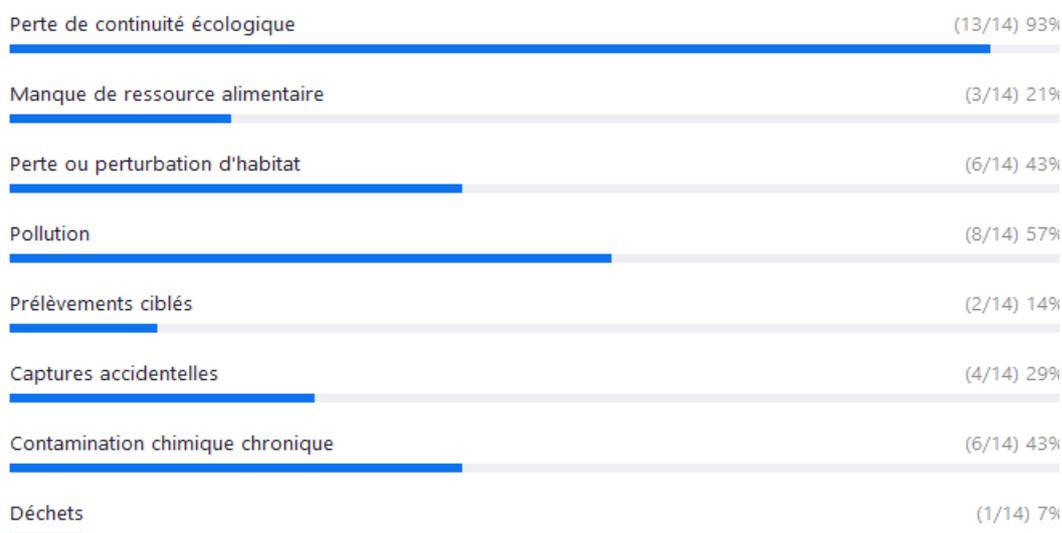
Résultat du questionnaire : Perception par les acteurs du GT des principales pressions et activités générant un impact sur les poissons amphihalins.

Poissons amphihalins

Le sondage est terminé | 2 questions | 14 sur 21 (66%) a/ont participé

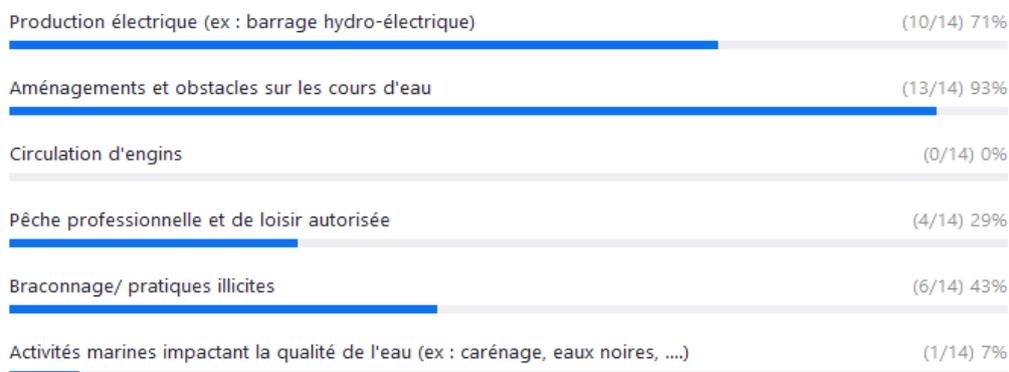
1. Quelles sont les principales pressions pesant sur les poissons amphihalins ? (Choix multiple) *

14/14 (100%) a/ont répondu



2. Identifier les principales activités humaines responsables de ces pressions sur les deux sites N2000 (Choix multiple) *

14/14 (100%) a/ont répondu



Toutes les pressions mentionnées sont citées au moins une fois. L'entrave à la circulation est cependant la principale pression évoquée pour les amphihalins par les participants au GT.

La perte de continuité écologique due aux aménagements et aux obstacles sur les cours d'eau est sans aucun doute la principale pression perçue par les participants. Elle est suivie de la dégradation de la qualité de l'eau par des polluants.

1. Perte de continuité écologique :

Les **barrages du Pont-Rolland sur le Guessant et le barrage présent sur la Flora** sont responsables de la perte de continuité écologique. Un arasement est évoqué pour le barrage du Pont-Rolland. Il est probable pour le barrage de la Flora, sans qu'aucun de ces projets ne soient pour l'instant confirmés. Sur le Gouët et le Guessant la continuité écologique est un vrai point de vigilance.

2. Braconnage :

Un braconnage ponctuel est constaté au pied du barrage de Pont-Rolland. Les lamproies et les civelles sont ciblées. De plus, le barrage faisant obstacle à la migration de montaison des poissons, une frayère forcée intervient en pied de barrage. Les poissons sont alors rendus vulnérables au braconnage par leur concentration et leur localisation.

Toutefois, les impacts du braconnage sur les populations semblent limités.

3. Pêche ciblée :

D'après les suivis halieutiques réalisés grâce à ObsMer, les effets de la pêche aux aloses sur les dynamiques de population semblent être faibles. La pêche professionnelle au saumon quant à elle, est arrêtée sur le site depuis l'année dernière.

4. Dégradation de la qualité de l'eau :

Sur le site Baie de Saint-Brieuc Est, le problème de dégradation de la qualité des cours d'eau est lié aux **rejets des stations d'épuration et des eaux pluviales**. C'est aussi le cas dans la baie de la Fresnaye.

Les **polluants organiques et métalliques** ont de très forts impacts sur les anguilles : perte de la fécondité chez les femelles. E. Feunteun indique qu'il est estimé une perte de 50% de la fécondité des anguilles femelles ce qui en termes de biomasse correspondrait à une perte de 400 tonnes à l'échelle européenne). Des actions sont nécessaires avec les acteurs de la filière **agricole** pour limiter ces effets.

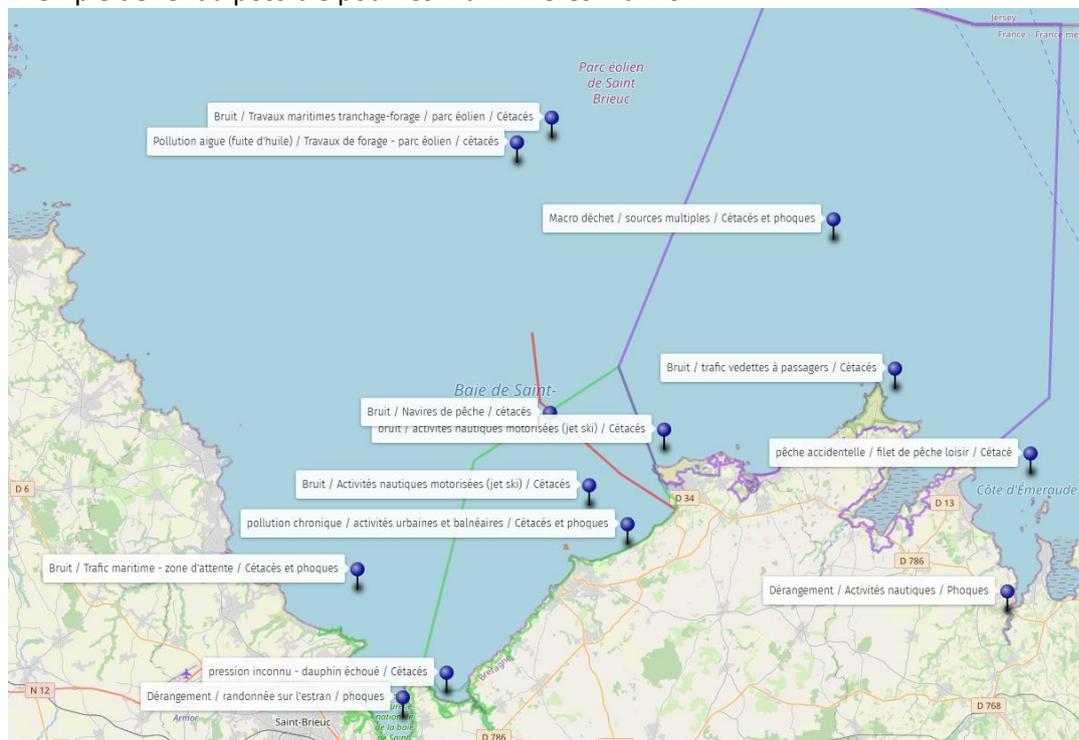
D'après les experts, les pressions liées aux prélèvements ont un impact minime en comparaison de celles générées par la pollution de l'eau. Il s'agit là de la pression principale qui mérite d'être le point focal pour ces espèces.

Travaux cartographiques

Il s'agit de participer à un travail collaboratif d'identification des principales zones géographiques (habitats marins et littoraux & habitats d'espèces) soumises à des pressions générées par les activités humaines.

Il est prévu la production d'une carte par thématique : Habitats marins, Oiseaux marins, Poissons Amphihalins et Mammifères marins. Des cartes à compléter (logiciel U MAP) ont été adressés aux personnes volontaires, selon la thématique demandée. Les cartes sont modifiables jusqu'au vendredi 18/02/2022 inclus et les données collectées seront agrégées et rendues anonymes pour l'analyse. La contribution cartographique va permettre de poursuivre le travail d'identification des pressions sur les habitats et espèces Natura 2000. Ce travail permettra en particulier de localiser les problèmes et permettra de cibler le travail de gestion. Une présentation de la synthèse cartographique sera proposée lors du prochain groupe de travail prévu le jeudi 3 mars 2022.

Exemple de rendu possible pour les mammifères marins :



Contacts par thématique

Volet marin

-**Sven Mellaza** : thématique habitats marins

@ : sven.mellaza@ofb.gouv.fr tel : 02 33 69 20 85

-**Pauline Blanchard** : thématique oiseaux marins, poissons amphihalins

@ : pauline.blanchard@ofb.gouv.fr tel : 02 40 13 40 20

-**Olivier Abellard** : thématique mammifères marins

@ : olivier.abellard@ofb.gouv.fr tel : 02 33 69 20 82

Volet terrestre

-**Morgane Oisel** : thématique diagnostic écologique terrestre

@ : morgane.oisel@sbaa.fr tel : 02 96 68 23 58

-**Aurélien Pierre** : thématique diagnostic écologique terrestre

@ : natura2000revision@caperquyfrehel.fr tel : 02 96 41 50 83

Accéder au site Internet

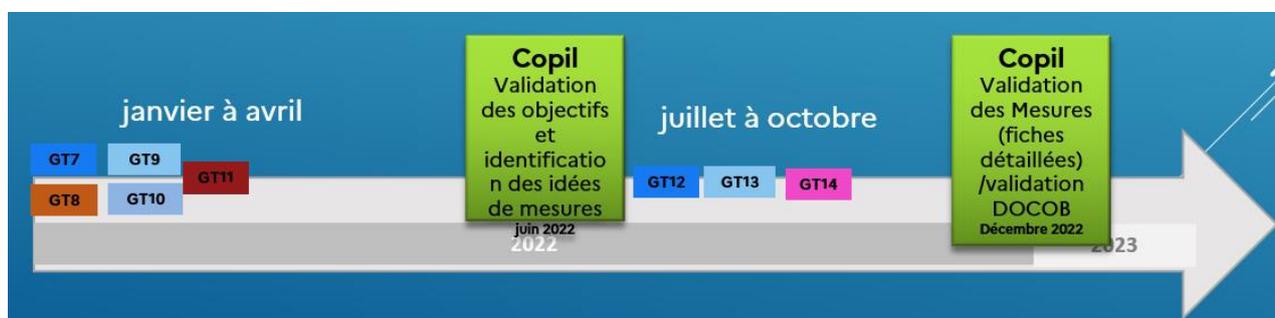
- pour la baie de Saint-Brieuc Est : <http://saint-brieuc-est.n2000.fr/>

- pour le Cap d'Erquy cap Fréhel : <http://cap-erquy-cap-frehel.n2000.fr/>

Calendrier

Le prochain GT MARIN est prévu le 03 mars à 14h. L'objectif sera de discuter les propositions de rédaction des objectifs opérationnels et d'identifier les pistes d'actions complémentaires à prévoir de mettre en œuvre au regard des mesures déjà existantes.

Ce travail constituera la première étape avant la rédaction du contenu précis de ces actions. Ci-dessous le calendrier prévisionnel des prochains groupes de travail.



Annexes : Questionnaires

Oiseaux marins

1. Quelles sont les principales pressions pesant sur les oiseaux marins ? (Choix multiple) *

- Dérangement par les piétons et activités sportives terrestres
- Dérangement par les activités nautiques
- Perturbation sonore et lumineuse
- Raréfaction des proies
- Perte ou perturbation d'habitat
- Blessures par collision
- Captures accidentelles
- Contamination chimique
- Prélèvement par la chasse
- Prédation

2. Identifier les principales activités humaines responsables de ces pressions sur les deux sites N2000 (Choix multiple) *

- Sports et loisirs en mer
- Sports et loisirs à terre
- Animaux domestiques
- Survol
- Feux d'artifice
- Pêche professionnelle et de loisir
- Aménagements et gestion
- Chasse
- Activités terrestres impactant la qualité de l'eau
- Activités marines impactant la qualité de l'eau

Habitats marins intertidaux (balancement des marées)

1. Quelles sont les principales pressions dans les sites N2000 (Choix multiple) *

- Perte d'habitat (artificialisation)
- Perturbation physique (abrasion)
- Déchets
- Pollutions chimiques chroniques
- Piétinement
- Eutrophisation (algues vertes)
- Modification des conditions hydrodynamiques
- Espèces non indigènes
- Autres (à préciser)

2. Quelles sont les principales activités responsables dans les sites N2000 (Choix multiple) *

- Pêche à pied
- Pêche plaisance
- Pêche professionnelle
- Conchyliculture
- Mouillages et Balisages
- Urbanisation littoral et domaine public maritime
- Aménagements et activités portuaires
- Agriculture
- Activités de loisirs et nautique (hors pêche)
- Autre : à préciser pendant le GT

Habitats marins subtidaux (toujours immergés)

1. Quelles sont les principales pressions dans les sites N2000 (Choix multiple) *

- Perte d'habitat (artificialisation)
- Perturbation physique (abrasion)
- Déchets
- Pollutions chimiques chroniques
- Changement d'habitat (ex crépidule)
- Modifications des conditions hydrographiques
- Pollution aigue de substances organiques (marée noires) ou synthétiques
- Autres (à préciser)

2. Quelles sont les principales activités responsables dans les sites N2000 (Choix multiple) *

- Pêche plaisance
- Pêche professionnelle
- Mouillages et Balisages
- Plongée sous-marine
- Aménagements
- Activités portuaires (dont clapages sédiments portuaires)
- Production d'électricité (ex : éolien)
- Travaux maritimes (ex : battage de pieux)
- Autres (à préciser)

Mammifères marins

1. Quelles sont les principales pressions dans les sites N2000

- Bruit
- Dérangement
- Captures accidentelles
- Pollutions accidentelles : substances synthétiques, hydrocarbures

- Pollutions chimiques chroniques (activités maritimes et terrestres)
- Macro-déchets
- Raréfaction ressources alimentaires
- Collisions
- Autres (à préciser)

2. Quelles sont les principales activités responsables dans les sites N2000 (Choix multiple) *

- Trafic maritime
- Production d'électricité (battage, forage, tranchage)
- Défense et sécurité civile : Opérations de déminage
- Circulation en mer : vedettes à passagers, navires à moteur
- Sports nautiques : navires à voile, kayak, paddle, surf....
- Activités touristiques de découverte des mammifères marins
- Pêche professionnelle - chalut, filet
- Pêche récréative embarquée
- Agriculture et activités terrestres
- Activités portuaires dont travaux, gestion d'envasement

Poissons amphihalins

1. Quelles sont les principales pressions pesant sur les poissons amphihalins ?

- Perte de continuité écologique
- Manque de ressource alimentaire
- Perte ou perturbation d'habitat
- Pollution
- Prélèvements ciblés
- Captures accidentelles
- Contamination chimique chronique
- Déchets

2. Identifier les principales activités humaines responsables de ces pressions sur les deux sites N2000 (Choix multiple) *

- Production électrique (ex : barrage hydro-électrique)
- Aménagements et obstacles sur les cours d'eau
- Circulation d'engins
- Pêche professionnelle et de loisirs autorisée
- Braconnage/ pratiques illicites
- Activités marines impactant la qualité de l'eau (ex : carénage, eaux noires, ...)
- Activités terrestres impactant la qualité de l'eau (ex : Agriculture, Urbanisation, ...)